



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOT·ES

Paris, le 12 janvier 2023

**INTERFÉDÉRALE DU 12 JANVIER 2023
RETRAITES**

DÉTERMINÉS À AGIR !

Réunies en interfédérale le 12 janvier 2023, les fédérations syndicales représentatives cheminotes (CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, Sud-Rail et CFDT Cheminots) ont échangé sur le projet de réforme des retraites et les suites à donner à la première journée de mobilisation du 19 janvier.

Nos organisations syndicales rappellent tout d'abord leur absolue opposition au projet de réforme de retraite. Ce projet, injuste et brutal, n'est motivé par aucune nécessité économique. Il fait peser sur les seuls salariés les contraintes économiques, mettant d'emblée de côté toute autre solution de financement.

Les fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots rappellent que ce projet de réforme impacte toutes les cheminotes et tous les cheminots, statutaires et contractuels. Il impacte également et lourdement les salariés poly-pensionnés.

Malgré les discours politiques consistant à minimiser les impacts pour les cheminotes et les cheminots et éludant la question de la SNCF par un renvoi à la réforme de 2018 qui avait fermé le régime spécial, la réalité est toute autre.

En effet, les cheminotes et les cheminots au statut se verront appliquer, comme tous les autres salariés, un décalage de l'âge d'ouverture des droits et une augmentation du rythme de l'application de la réforme Touraine. Les salariés contractuels seront pleinement impactés et nos quatre fédérations syndicales rappellent leur attachement à défendre et améliorer les droits de ces agents.

Ce projet de réforme marque également une régression sans précédent. En effet, l'augmentation du rythme d'application de la réforme Touraine va impacter des salariés qui ne l'étaient pas jusqu'alors. Les salariés nés à compter de 1961 pour le régime général et 1966 pour le régime spécial (1969 pour les ADC au régime spécial) se verront obligés de cotiser entre un et trois trimestres supplémentaires pour obtenir le taux plein.

Nos fédérations syndicales appellent à une mobilisation forte et massive pour le 19 janvier. Ce premier acte sera suivi d'autres mobilisations dans un objectif clair : le retrait de ce mauvais projet de réforme.

Nos fédérations syndicales ont d'ores et déjà fixé un nouveau rendez-vous le 23 janvier pour définir les modalités de mobilisation à venir et construire les conditions de réussite du mouvement pour le retrait du projet de réforme.